

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 août 2020

Sous la présidence de M. **WALTER** Dany, Maire

Présents : Mmes **BUMB** Laure, **GUTHMULLER** Marina, **JAEGER** Mélanie, **RUCH** Véronique,
MM. **BAUER** Jean-Marc, **HEBTING** Jean, **HERRMANN** Pierre, **REMPPE** Jacques, **SCHULER** Albert, **STEPHAN** Daniel, **WALTHER** Jean-Claude, **WALTER** Dany.

Absents avec excuse : Mme **CHENE** Sylvie, MM. **LOGEL** Rémy, **NEY** Aymeric.

Mme **CHENE** Sylvie a donné procuration à M. **WALTER** Dany.
M. **NEY** Aymeric a donné procuration à M. **HEBTING** Jean.
M. **LOGEL** Rémy a donné procuration à M. **BAUER** Jean-Marc.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité (avec trois procurations dans le comptage des voix) M. **STEPHAN** Daniel comme secrétaire de séance.

2. Location-bail du Cabinet médical.

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les délibérations prises en date du 30/07/2020 et du 13/08/2020 au sujet de la location du cabinet médical. Après diverses propositions faites au Dr **CLASS**, en accord avec le Dr **CLASS**, il a été retenu la proposition suivante :

Location de l'ensemble du cabinet médical (120 m²) pour un loyer mensuel de 550 € (hors charges) + 50 € de charges par mois, à compter du 01/09/2020.
Mise en place d'un contrat de bail professionnel d'une durée de 6 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité pour (avec trois procurations dans le comptage des voix) :

- Décide de mettre en place un contrat de bail professionnel d'une durée de 6 ans pour la location de l'ensemble du cabinet médical (120 m²) pour un loyer mensuel de 550 € (hors charges) + 50 € de charges par mois, à compter du 01/09/2020.
- Précise que le contrat de bail sera établi par un notaire.
- Précise que les frais de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.
- Charge le Maire d'en informer le Dr **CLASS**.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et notamment à signer le contrat de bail et tous les documents relatifs au dossier.

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau - Wissembourg
Reçu le 14 septembre 2020

3. Divers.

L'entreprise AC Environnement de Schiltigheim a été retenue pour effectuer le diagnostic de performance énergétique concernant le cabinet médical.

Le conseil municipal s'est prononcé pour la désignation des accompagnateurs au niveau du bus scolaire, à savoir : M. REMPP Jacques, Mme HERRMANN Simone et M. WALTER Dany, en cas d'absence de la personne titulaire Mme HAUSHALTER Véronique.

Le maire a informé le conseil du souhait d'une création de piste de vélo-cross, émanant d'un jeune de notre village.

Le conseil a pris connaissance du projet, reste à rechercher un terrain adapté et à définir les responsabilités de chacun.
